

Préalable

ENP9404 Examen doctoral

Descriptif général

Dans le cadre cette activité, l'étudiant dépose une proposition de thèse d'une quarantaine de pages. Une vingtaine de pages sera consacrée à la problématique, la ou les question(s) de recherche, la recension des écrits, le cadre théorique ou conceptuel et les résultats attendus. L'autre partie de la proposition de thèse couvrira la méthodologie.

Objectif

La proposition de thèse a pour objectif de permettre à l'étudiant de démontrer sa capacité à esquisser un projet de recherche de manière autonome et d'en définir la portée scientifique.

Éléments constitutifs de la proposition de thèse

En lien avec le domaine de recherche de l'étudiant, la matière couverte dans la proposition de thèse doit comprendre les sections suivantes : problématique, question(s) de recherche, recension des écrits, cadre théorique ou conceptuel, méthodologie, résultats attendus, bibliographie.

La teneur et la portée de la recension des écrits et de la bibliographie sont proportionnelles à une proposition de thèse d'une quarantaine de pages.

Modalités d'inscription à l'activité

L'inscription à la proposition de thèse s'effectue automatiquement par le bureau du registraire à l'enregistrement du résultat de l'examen doctoral, sauf avis contraire de la Direction de la Formation à la recherche et/ou de l'étudiant (demande d'autorisation d'absence).

L'inscription à la proposition de thèse est assujettie à l'obtention d'une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,3.

Modalités de dépôt pour évaluation

La proposition de thèse doit obligatoirement être déposée par courriel, en format Word et PDF, pour évaluation à la Formation à la recherche (formation-recherche@enap.ca) au plus tard au cours du deuxième trimestre suivant l'inscription à l'activité. L'étudiant a droit à l'équivalent d'une durée de deux trimestres pour déposer sa proposition de thèse à partir de la date d'inscription à l'activité.

L'étudiant qui ne respecte pas l'échéance du dépôt pour évaluation doit remplir le formulaire [Demande d'autorisation de prolongation](#) avec justificatifs et la transmettre à la Formation à la recherche. Après consultation du directeur de thèse, la direction du doctorat et de la Formation à la recherche peut accepter la prolongation et établir une nouvelle date d'échéance clairement définie. Le non-respect de la nouvelle date d'échéance entraîne l'exclusion du programme; la direction du doctorat et de la Formation à la recherche peut aussi refuser la demande de prolongation. Dans ce cas l'étudiant est exclu du programme.

Jury de proposition de thèse

Le directeur de thèse détermine avec l'étudiant la composition du jury de proposition de thèse et s'assure de la participation des autres membres du jury.

Ce jury est composé de trois personnes dont fait obligatoirement partie le directeur de thèse et le codirecteur (le cas échéant), un autre professeur régulier ou associé de l'ENAP et une autre personne, interne ou externe, détentrice d'un doctorat ou d'une expertise reconnue dans le domaine de recherche de la proposition de thèse.

Dans le cadre d'une codirection, le directeur de thèse et le codirecteur comptent pour une voix lors de la décision. La même règle s'applique au niveau de la proposition de thèse en cotutelle.

Outre le directeur de thèse et le codirecteur (le cas échéant), un professeur de l'ENAP devra agir à titre de président du jury et assurer le suivi avec les autres membres du jury et auprès de la Formation à la recherche.

Le directeur de thèse, en accord avec l'étudiant, fait parvenir à la Formation à la recherche le formulaire [Composition du jury de proposition de thèse](#) dûment rempli avec les informations suivantes par courriel :

- un bref résumé ainsi que le titre de la proposition de thèse;
- la composition des membres du jury et le titre de chaque membre;
- la détermination du président de jury parmi les membres (cela ne peut pas être le directeur ou le codirecteur, ni un professeur externe);
- le cv du membre du jury qui vient de l'externe (le cas échéant) ainsi que son adresse courriel.

Le directeur du doctorat et de la formation à la recherche approuve la composition du jury de proposition de thèse après validation auprès du Comité des programmes de la Formation à la recherche.

Modalités d'évaluation

La proposition de thèse déposée par l'étudiant est évaluée sur le fond et sur la forme. Les membres du jury de proposition de thèse disposent de 30 jours après le dépôt de la proposition de thèse par la Formation à la recherche pour l'évaluer.

Chaque membre du jury de proposition de thèse a la responsabilité d'évaluer la proposition de thèse individuellement en consignnant ses commentaires dans un rapport qu'il fera parvenir au président du jury conformément à l'échéance indiquée dans la lettre lors du dépôt pour évaluation.

L'évaluation transmise au président du jury devra comprendre un commentaire général sur les points suivants :

- La contribution à l'avancement de la science
- Le traitement du sujet
- L'organisation de la proposition de thèse
- Tout autre point pertinent

Ainsi qu'une évaluation des éléments suivants sous forme de paragraphes distincts :

- Problématique
- Question(s) de recherche
- Recension des écrits
- Cadre théorique ou conceptuel
- Méthodologie
- Résultats attendus
- Bibliographie

Le président du jury analyse chacun des rapports transmis par les autres membres du jury. Il synthétise ou non les commentaires qu'il transmet à la Formation à la recherche, au directeur de thèse et à l'étudiant, au plus tard cinq jours après l'échéance indiquée dans la lettre lors du dépôt de la proposition de thèse pour évaluation.

Si la proposition de thèse comporte des lacunes majeures, le président du jury avise de l'échec à l'activité et transmet les commentaires appuyant la décision à l'étudiant, ainsi qu'à la Formation à la recherche et au directeur de thèse.

L'étudiant qui échoue la proposition de thèse peut la reprendre. Il doit obligatoirement se réinscrire à l'activité et redéposer une nouvelle version de sa proposition de thèse au cours du trimestre suivant l'échec. Les membres de son jury de proposition de thèse peuvent être les mêmes. Outre le directeur et le codirecteur (le cas échéant), ils peuvent aussi être différents.

Si la proposition de thèse est jugée adéquate, le président du jury communique le résultat et les commentaires de l'évaluation par courriel à l'étudiant, ainsi qu'à la Formation à la recherche et au directeur de thèse.

Le directeur de thèse a la responsabilité de s'assurer que l'étudiant tienne compte des commentaires reçus dans l'avancement de sa thèse.

Résultat de l'évaluation

L'évaluation de la proposition de thèse se fait selon la notation suivante : « Succès » ou « Échec ».

L'étudiant qui subit un deuxième échec est exclu du programme.

1. À L'USAGE DE L'ÉTUDIANT

Nom

Prénom

Courriel (@enap.ca)

Date d'inscription à la proposition de thèse : _____ **année :** _____

Nom et prénom du Directeur d'encadrement : _____

Nom et prénom du Codirecteur (le cas échéant) : _____

Titre de la proposition de thèse :

Après consultation avec mon directeur d'encadrement et codirecteur (le cas échéant), je demande une autorisation de prolongation pour le dépôt de ma proposition de thèse pour évaluation auprès de la Formation à la recherche.

Date envisagée du dépôt pour évaluation : _____

Modalités proposées pour atteindre l'objectif :

Je m'engage à respecter l'échéancier et les modalités proposées.

Signature de l'étudiant(e)

Date

2. À L'USAGE DU DIRECTEUR D'ENCADREMENT

J'approuve l'échéancier et les modalités proposées :

Signature du directeur d'encadrement

Date

Signature du codirecteur (le cas échéant)

Date

Le formulaire rempli doit être transmis par courriel à formation-recherche@enap.ca pour signature.

3. À L'USAGE DE LA DIRECTION DE LA FORMATION RECHERCHE

Signature du directeur du doctorat
et de la Formation à la recherche

Date

1. À L'USAGE DE L'ÉTUDIANT

Nom

Prénom

Courriel (@enap.ca)

Date d'inscription à la proposition de thèse : _____ année : _____

Nom et prénom du Directeur d'encadrement : _____

Nom et prénom du Codirecteur (le cas échéant) : _____

Titre de la proposition de thèse :

Après consultation du directeur d'encadrement, du codirecteur (le cas échéant) et après avoir donné leur consentement, les personnes suivantes forment le jury de la proposition de thèse :

Jury de proposition de thèse :

1. _____ (président du jury)

2. _____ (directeur)

3. _____ (codirecteur)

4. _____ (évaluateur)

J'approuve la composition du jury de proposition de thèse :

Signature de l'étudiant

Date

2. À L'USAGE DU DIRECTEUR D'ENCADREMENT

J'approuve la composition du jury de proposition de thèse :

_____ Signature du directeur d'encadrement	_____ Date
_____ Signature du codirecteur (le cas échéant)	_____ Date

Le formulaire rempli doit être transmis par courriel à formation-recherche@enap.ca pour signature.

3. À L'USAGE DE LA DIRECTION DE LA FORMATION RECHERCHE

J'approuve la composition du jury de proposition de thèse après validation auprès du Comité des programmes de la Formation à la recherche.

Date de validation auprès du Comité : _____

_____ Signature du directeur du doctorat et de la Formation à la recherche	_____ Date
--	---------------